



Communiqué de presse

Syndicat des Métallos (FTQ)

Pour publication immédiate

Pro-Pals à Laval

Vote de grève

Montréal, 18 mai 2006. Les 40 Métallos chez Pro-Pals ont rejeté hier soir dans une proportion de 88 % les dernières offres patronales. « Dès la troisième rencontre de négociation, nous avons demandé l'intervention d'un conciliateur. Il n'y avait rien qui bougeait. Quatre rencontres plus tard, nous avons une offre nettement insuffisante. Nous souhaitons obtenir un règlement négocié depuis le début des négociations. L'employeur doit refaire ses devoirs. Nos membres viennent de nous donner un mandat clair », a déclaré Denis Lévesque, permanent du Syndicat des Métallos (FTQ)

L'insatisfaction des travailleurs vient notamment du fait que l'employeur refuse de payer des équipements de sécurité. « C'est difficile de comprendre qu'en 2006 un employeur refuse une demande aussi élémentaire. C'est une attitude méprisante », a poursuivi le permanent syndical.

Les négociations achoppent également sur les augmentations de salaires. « L'employeur se plaint de l'augmentation des prix du pétrole. Nos membres sont également affectés par ces augmentations. Ils subissent en plus celles de toutes sortes décrétées par le gouvernement Charest. Le salaire horaire moyen de nos membres est de 15 \$. Ce n'est tout de même pas le Pérou ! », a expliqué Denis Lévesque.

La convention collective est échue depuis le 9 janvier 2006. Les travailleurs chez Pro-Pals produisent des sacs de plastique pour le secteur industriel.

(30)

Renseignements : Denis Lévesque, Syndicat des Métallos (FTQ), (450) 430-9220